

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Octobre 2022

Nombre de Conseillers	
en exercice	27
présents	18
représentés	6
votants	24
Refus de vote	
Ne prennent pas part au vote	
Vote	
Pour	24
Contre	
Abstentions	

Présents : Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Christelle MORBOIS Aurélien BERTHOD-BLANC, André JOURD'HUI, Catherine CATHENOZ (Adjointes), Joël MOUREAUX, Christine GRILLOT, Sébastien JACQUES (arrivé à 19h10) (Conseillers Municipaux délégués), Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacky REVERCHON, Marie-Line LANG JANOD, Karine DUMONT, Armande REYNAUD, Pascal PINGLIEZ, Antoine SEIGLE-FERRAND, Nicole CHOULOT, Marie-Hélène RAFFANEL (Conseillers Municipaux)

Excusés et représentés :

Véronique LAMBERT représentée par Jean-François GAILLARD
Sébastien JACQUES représenté par Joël MOUREAUX jusqu'à son arrivée à 19h10
Hervé CORON représenté par Christelle MORBOIS
Nicolas DEVAUX représenté par Aurélien BERTHOD-BLANC
Olivier GRILLOT représenté par Jacky REVERCHON
Laurent GAUDIN représenté par Marie-Hélène RAFFANEL
Claire PROST-JACQUOT représentée par Antoine SEIGLE-FERRAND

Absents excusés : Valérie BLONDEAU, Roland CHAILLON, Catherine WYCZTAK

Secrétaire de séance : Marie-Madeleine SOUDAGNE

Convocation : 21 octobre 2022

n° 136

Objet : Rapport annuel 2021 du SYDOM

VU le décret n° 2015-1827, du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets,

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L. 541-4-3 et L. 541-10-1,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2224-17-1 et D. 2224-1 et suivants,

VU la note de synthèse n° 2022-127 élaborée en application de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales et adressée aux conseillers municipaux avec la convocation pour la séance du 28 octobre 2022,

VU l'avis du comité consultatif « travaux, urbanisme, forêt », réuni le 19 octobre 2022,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-François GAILLARD, adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme,

CONSIDERANT que le SYDOM du Jura est un Syndicat Mixte ayant pour compétences le traitement des ordures ménagères, la communication et la prévention des déchets et qu'il fédère 4 Syndicats mixtes qui sont les adhérents du SYDOM,

CONSIDERANT que les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés »,

CONSIDERANT que la compétence « Gestion des déchets ménagers » étant transférée au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Champagnole, qui est adhérent au Syndicat de traitement des ordures ménagères du Jura (SYDOM du Jura) créé en 1988, qui a transmis son rapport annuel d'exploitation pour l'exercice 2021, en septembre 2022,

.../. 2 –

CONSIDERANT que le SYDOM du Jura assure le traitement des déchets de 5 collectivités dont 4 syndicats et 1 communauté de communes. Ces 5 EPCI regroupe 492 communes et représente une population d'environ 268 194 habitants :

- SICTOM de la région de Champagnole - 119 communes - 42 971 habitants
- SICTOM de la zone de Dole - 123 communes - 86 875 habitants
- SICTOM de la zone de Lons le Saunier - 168 communes - 81 350 habitants
- SICTOM du Haut Jura - 55 communes - 51 069 habitants
- Terre d'Emeraude Communauté - 27 communes - 5 929 habitants

CONSIDERANT que le SYDOM du Jura gère 35 déchetteries réparties sur l'ensemble de son territoire dans lesquelles ont été déposés 44 234 tonnes hors verre et gravats, ce qui représente 210 kg par habitant pour l'année 2020 hors gravats, tonnage qui se répartissent comme suit :

- 12 463 tonnes pour le SICTOM de la zone de Dole
- 8 167 tonnes pour le SICTOM de la région de Champagnole
- 13 692 tonnes pour le SICTOM de la zone de Lons le Saunier
- 8 696 tonnes pour le SICTOM du Haut Jura
- 1 216 tonnes pour Terre d'Emeraude Communauté

Au travers des différents flux le SYDOM du Jura a collecté 122 735 tonnes de déchets :

- 48 121 tonnes bacs gris (-0,66 % / 2020)
- 14 652 tonnes bacs bleu (-1,07 % / 2020)
- 44 234 tonnes en déchetterie (-4,73 % / 2020)
- 1 365 tonnes de papier (-7,96 % / 2020)
- 12 011 tonnes de verre (+3,82 % / 2020)

La production de déchets par habitant sur le secteur sur le territoire du SYDOM se décompose comme suit :

- 179,5 kg d'ordures ménagères résiduelles
- 165 kg en déchetterie
- 54,6 kg de recyclables hors verre
- 44 kg de verre
- 3,56 kg de textiles

Le compte administratif pour l'année 2021 fait ressortir les éléments suivants :

- 17 283 455 € de dépenses de fonctionnement dont :
 - o 9 292 061 € (54 %) pour le traitement des déchets
 - o 2 210 231 € (13 %) pour l'amortissement des biens
 - o 1 397 703 € (8 %) pour la restitution aux adhérents
 - o 1 352 527 € (8 %) pour le transport
 - o 817 446 € (5 %) pour le personnel
 - o 661 948 € (4 %) pour le stockage
 - o 581 892 € (3 %) pour les taxes générales des activités polluantes
 - o 368 779 € (2 %) pour l'exploitation des stations de transfert
 - o 292 561 € (1 %) pour les charges courantes dont intérêts d'emprunt
 - o 160 743 € (1 %) pour la communication prévention
 - o 147 534 € (1 %) pour les études

.../.

.../. 3 –

- 18 070 862 € de recettes de fonctionnement :
 - o 8 463 344 € (46,5 %) des adhérents
 - o 5 441 995 € (30 %) soutien des éco-organisme
 - o 2 283 890 € (11,5 %) vente de produits
 - o 1 428 780 € (8 %) tri clients
 - o 308 694 € (2 %) refus de tri
 - o 147 559 € (1 %) mâchefers
 - o 99 417 € (0,5 %) factures aux entreprises
 - o 97 183 € (0,5 %) produits de gestion courante

- 8 175 106 € de dépenses d'investissement :
 - o 4 670 489 € (57 %) centre de tri
 - o 1 050 684 € (13 %) réseau vapeur
 - o 1 045 147 € (13 %) centre de stockage du Jura
 - o 824 889 € (10 %) remboursement capital emprunt
 - o 403 268 € (5 %) station de transfert
 - o 138 976 € (1,5 %) unité de valorisation énergétique

- 8 781 303 € de recettes d'investissement :
 - o 4 000 000 € (46 %) emprunt
 - o 2 486 110 € (28 %) autofinancement
 - o 2 210 231 € (25 %) amortissement des biens
 - o 84 962 € (1 %) FCTVA

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
à l'unanimité,

1/ PREND ACTE de la communication des informations relatives au rapport annuel 2021 du SYDOM du Jura.

2/ DIT que ce rapport est consultable par la population auprès de secrétariat des Services Techniques de la ville de Poligny les jours et heures d'ouverture du service.

Fait à POLIGNY, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Maire,




Dominique BONNET

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le



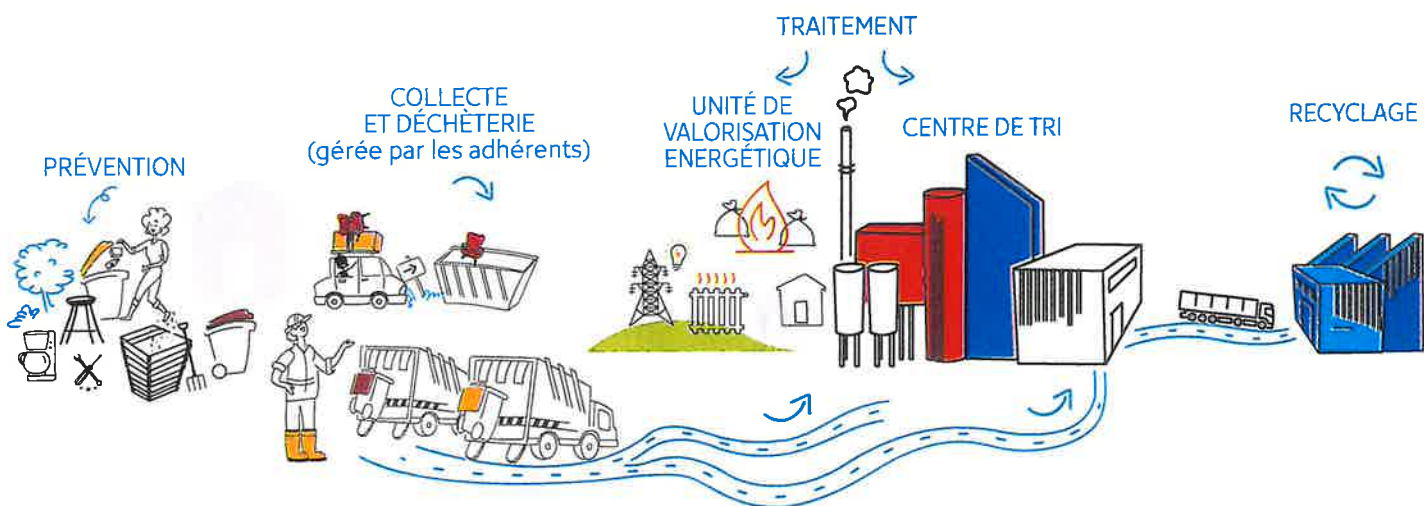
ID : 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE

annexe

RAPPORT ANNUEL

2021

2021



Edito

Guy SAILLARD
Président du SYDOM du Jura



RAI PORT ANNUEL

» 20 21

A la suite d'une année bousculée par la crise sanitaire, 2021 aurait dû marquer le retour à la normalité, ponctué d'étapes décisives :

- > réception des travaux de modernisation du Centre de tri,
- > installation du nouveau Groupe Turbo-Alternateur (GTA) de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE), plus puissant que l'ancien,
- > réception des travaux de modernisation de 3 des 5 stations de transfert et lancement de la modernisation des 2 dernières,
- > réception du casier 6 au Centre de Stockage du Jura (CSJ), ...

Sans oublier le lancement du 3^{ème} programme local de prévention de la production de déchets ménagers et assimilés.

Au moment du bilan, le résultat est contrasté :

Les collectes sélectives de 460 000 habitants sont désormais triées à Lons-le-Saunier, dont celles des jurassiens, naturellement, et des habitants du Grand bassin de Bourg-en-Bresse, du Louhannais, des Rives de l'Ain et du Pays du Cerdon et d'une partie du Haut-Bugey.

Le GTA a bien été livré dans les délais, le casier 6 a pu être ouvert et le casier 5 fermé.

Mais les incidents techniques s'accumulent sur les nouveaux compacteurs des stations de transfert et le programme s'éternise, d'une part et la réception au CSJ n'a pas encore pu être prononcée, d'autre part, même si les travaux sont pratiquement terminés.

Le 1^{er} novembre dernier, l'explosion d'un obus dans le four de l'usine d'incinération a surpris tout le monde. Ses conséquences à court et moyen terme ont bousculé l'équilibre du dispositif.

Heureusement, **apportant une touche d'optimisme**, les prix de vente des matériaux triés sont restés bien orientés.

Aujourd'hui nos efforts sont d'abord dirigés vers :

- > la réparation des dommages dus à l'explosion (voir page 12),
- > l'achèvement des travaux de mise en conformité au centre de traitement et au centre de stockage,
- > la conclusion des travaux de modernisation sur 3 des 5 stations de transfert, la sécurisation des 2 autres, enfin.

Plus que jamais, alors que le SYDOM n'a toujours pas touché aux tarifs de traitement - hors évolution des taxes - et que s'ouvrent de nouvelles filières pour les jeux et jouets, les articles de sport et de loisirs, de bricolage et de jardinage, tous les acteurs ont intérêt à coopérer pour conserver le meilleur niveau de service et les meilleures performances possibles. Tous les acteurs, dont les premiers : vous !

Vos bons gestes déterminent les performances du dispositif et les progrès de l'économie circulaire.

Encore une fois, MERCI à tous les agents, les salariés, les maires et les délégués, et merci à vous tous, acteurs irremplaçables !

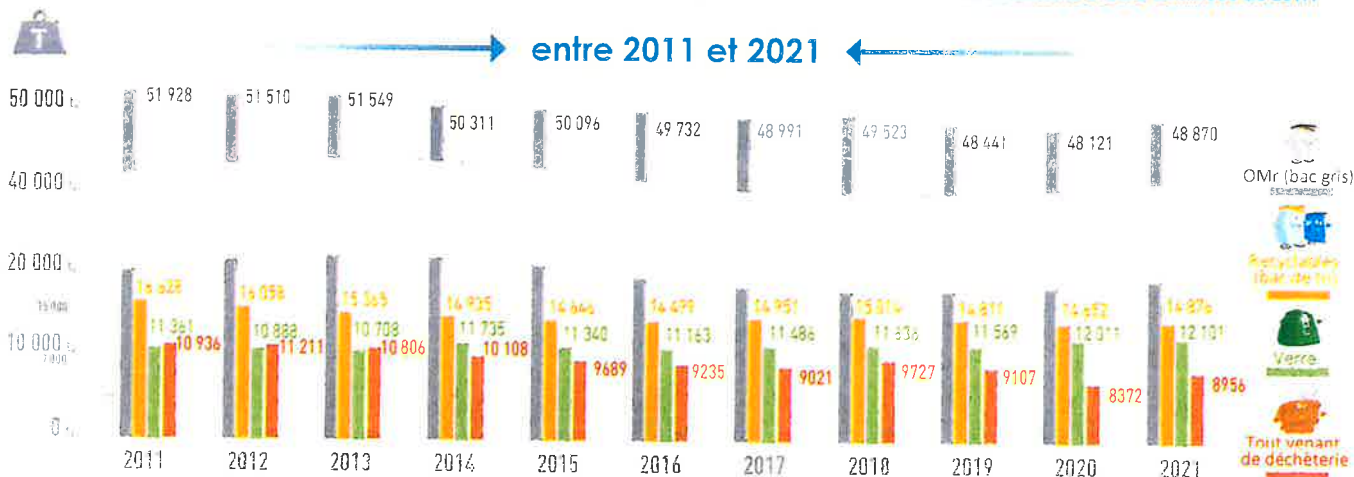
Evolution des tonnages :

Tous les flux progressent en 2021, après le creux dû à la crise sanitaire en 2020.

- La quantité d'ordures ménagères résiduelles (OMR) traitée en 2021 dépasse celle de 2019.

- Le tri à la source des biodéchets et le contrôle, des gros producteurs notamment, seront déterminants pour atteindre l'objectif « - 20% » sur la durée du mandat, d'autant plus que les caractérisations conduites dans le cadre de l'étude sur les biodéchets ont montré la présence injustifiée de recyclables mal orientés dans les OMR.

- Les évolutions des quantités de verre et autres recyclables sont moins préoccupantes, car essentiellement destinées au recyclage. La création d'espaces de réemploi en déchèterie et de nouvelles filières de responsabilité élargie des producteurs, sur les modèles des équipements électroniques et électroniques ou des éléments d'ameublement, permettra-t-elle d'inverser la tendance sur le tout-venant de déchèterie encore au niveau de 2017.



CHIFFRES CLÉS



14 876
tonnes

collectées



79,6%

Taux de
Valorisation
du biogaz
au CSJ

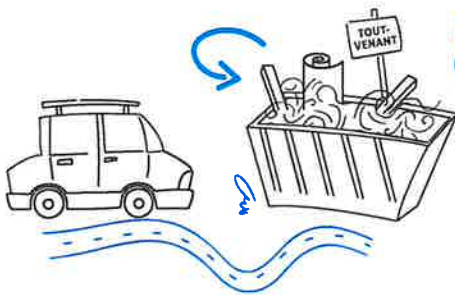


48 870
tonnes

collectées



Performance
énergétique
calculée :
71%



8956 t.

DE TOUT-VENANT
ISSUES DES
DÉCHÈTERIES



1400

personnes
sensibilisées
sur nos stands

Fréquentation
sur les réseaux sociaux :

- 1340** abonnés
- 223** abonnés
- 240** abonnés



20

lombricomposteurs
fournis



14
pesées
alimentaires



207

ANIMATIONS
SCOLAIRES
= 8362 élèves
sensibilisés



4

nouvelles
placettes
installées



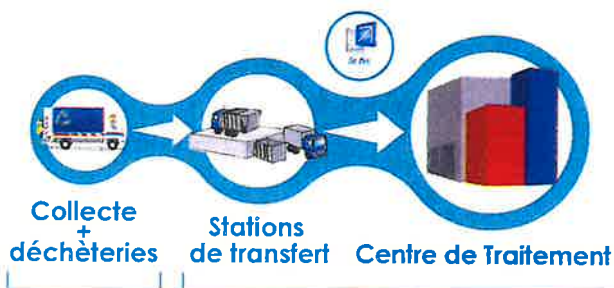
268 000
habitants

492
communes

5 **adhérents**



Les 4 SICTOM et Terre d'Emeraude Communauté exercent la compétence **COLLECTE DES DÉCHETS** (en bacs ou en conteneurs), gèrent les déchèteries et délèguent la compétence traitement au SYDOM.



COMPÉTENCES
ADHÉRENT

COMPÉTENCES
SYDOM

Le SYDOM assure le traitement des déchets ménagers et assimilés en provenance des 5 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en charge de la compétence "ordures ménagères" (autrement dit le SPGD, service public de gestion des déchets ménagers) dans le département du Jura.

Ce territoire regroupe **492 communes**, pour une population de **268 000 habitants** environ, avec un excédent estival significatif sans être disproportionné.

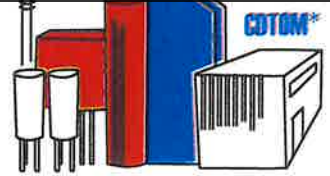
Les déchets traités par le SYDOM proviennent donc de la collecte des OM par :

- ▶ **le SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier**
- ▶ **le SICTOM Jura Est, Champagnole, Nozeroy, Arbois, Poligny, Salins** (par l'intermédiaire des stations de transfert de Poligny et de Champagnole)
- ▶ **le SICTOM de la zone de Dole** (par l'intermédiaire de la station de transfert de Brevans)
- ▶ **le SICTOM du Haut-Jura** (par l'intermédiaire des stations de transfert de Saint-Claude et de Morbier-La Savine)
- ▶ **Terre d'Emeraude Communauté** (pour l'ex-Communauté de Communes du Pays des Lacs).





Envoyé en préfecture le 17/11/2022
 Reçu en préfecture le 17/11/2022
 Affiché le
 ID : 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE



Les installations du SYDOM :



- **5 stations de transfert**, à Brevans, Poligny, Champagnole, Morbier-Col de la Savine, Saint-Claude.



- **Le centre départemental de traitement**, le CDTOM*, composé d'un centre de tri et d'une Unité de Valorisation Energétique (UVE**) à Lons-le-Saunier.



- **Une installation de stockage** de déchets non dangereux, le CSJ (Centre de Stockage du Jura), à Courlaoux et les Repôts.



LES USINES DE RECYCLAGE (AU DÉPART DU CDTOM*)

(*Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères)



Unité de Valorisation Energétique



La prévention des déchets



LE COMPOSTAGE et LOMBRICOMPOSTAGE :

Rappel sur les consignes de tri en début d'année : **3**

Etablissements : **16** séances = **645** élèves

Formation spécifique avec les éco-délégués : **3**

Etablissements : **6** séances = **100** élèves

Pesées alimentaires :

3 établissements, **14** sessions = **3305** élèves

Accompagnement complet :

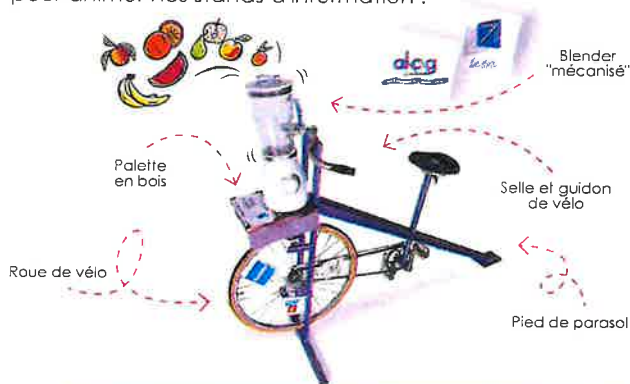
initiation au tri + campagne de pesée alimentaire

+ installation placette de compostage) :

1 établissement, **8** séances = **815** élèves

ÇA ROULE POUR LE RÉEMPLOI !

En partenariat avec l'ALCG de Poligny, nous avons élaboré un "vélo-smoothie" afin de promouvoir la prévention des déchets par le biais du réemploi, ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire en récupérant les invendus dans plusieurs magasins... un outil ludique et source d'énergie pour animer nos stands d'information !



ÉTUDE SUR LES BIODÉCHETS :

Mise en place le 1^{er} janvier 2024 !



Pour respecter l'obligation de tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024, en partenariat avec ses adhérents, le SYDOM a lancé en 2021 une étude sur le tri à la source des biodéchets confiée au bureau d'étude AUSTRAL.

Elle a pour but de définir des solutions techniques de compostage de proximité et/ou de collecte séparée des biodéchets avec un rythme de déploiement adapté au territoire d'un point de vue technique, économique et organisationnel. Les résultats seront connus avant la fin d'année 2022.

LES DIFFÉRENTS FLUX PAR HABITANT :

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

DÉCHETS MÉNAGERS

ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉES / "DMA"

COLLECTE SÉPARÉE

Emballages plastique, métal, carton et tous les papiers



56 Kg /hab.*

(*dont PAV papiers)

Verre



45 Kg /hab.

Ordures Ménagères Résiduelles



182 Kg /hab.

DÉCHETS OCCASIONNELS en PAV

en DÉCHÈTERIE
Déchets verts, encombrants recyclables, déchets dangereux



179 Kg /hab.

Textiles, linge de maison, chaussures



3,9 Kg /hab.

DÉCHETS ASSIMILÉS*

= déchets d'entreprises et d'administrations collectés par le service public de gestion des déchets



*comptabilisés avec les OMA (Ordures Ménagères et Assimilées)



Envoyé en préfecture le 17/11/2022
 Reçu en préfecture le 17/11/2022
 Affiché le
 ID : 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE

LES CAMPAGNES DÉPARTEMENTALES

> Une première campagne s'est déroulée en mai sur la prévention des déchets.

> Une deuxième en octobre relative au geste de tri des déchets recyclables et intitulée : « Bien trié » avec de nouveaux déchets. Les canaux de diffusion ont été, par voie de presse : "Le progrès", "La Voix du Jura", "Hebdo 39" (éditions de Lons et Dole), "Hebdo du Haut-Jura" et enfin "Le Pays de Lons" et "Le Pays Dolois".

DISTRIBUTION TOUTES BOITES AUX LETTRES

Un feuillet de 4 pages sur les consignes de tri, de prévention, et les actualités du SYDOM diffusé auprès de 139 000 foyers jurassiens.

UN NOUVEAU SITE INTERNET :

www.letri.com

Le nouveau site Internet du SYDOM a été mis en ligne début 2021.

Une page « RESSOURCES » est à votre disposition pour vos bulletins municipaux, bulletins communautaires, supports de communications. Désormais les adhérents du SYDOM ont un site web personnalisé ou un mini-site via www.letri.com

Il est également facile de trouver sa déchèterie la plus proche ou le jour de passage du camion de collecte dans sa commune.



LES MANIFESTATIONS : BILAN DES STANDS 2021

> Foire aux plantes
22 mai

> Stands quartier environnement Dole
2-9 juin

> O'France (championnat d'europe de course d'orientation)
18-19 juillet

> Les plages
20-22 -27 juillet et 10 août

> Festival Regain
05 septembre

> Les 100 ans de la vache qui rit
11 septembre

1400 personnes sensibilisées



223 abonnés
(150 abonnés en 2020)



1340 abonnés
(1185 abonnés en 2020)



240 abonnés
NOUVEAU !

ANIMATIONS SCOLAIRES

207 interventions en milieu scolaire





Le rôle des adhérents

Collecte + déchèteries



Recapitulatif 2021 - données INSEE



SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier

Population : **81 386 hab.**
Nombre de communes : **168**

+ d'infos ?

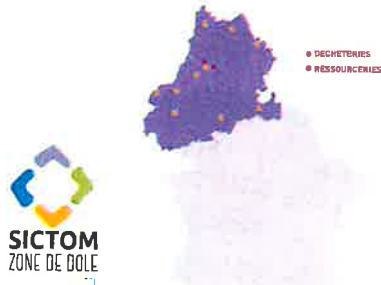
Bac de tri : **5157 tonnes**
(63 kg/hab.)

Pour consulter notre
bilan détaillé :

Bac gris (OMR) : **14 315 tonnes**
(176 kg/hab.)



Scannez-moi !



SICTOM de la zone de Dole

Population : **86 953 hab.**
Nombre de communes : **123**

+ d'infos ?

Bac de tri : **3686 tonnes**
+ **238 t. détournées**
(45 kg/hab.)

Pour consulter notre
bilan détaillé :

Bac gris (OMR) : **14 858 tonnes**
+ **319 t. détournées**
(175 kg/hab.)

Papier collecté : **1275 tonnes**
(en apport volontaire) (15 kg/hab.)



Scannez-moi !



SICTOM Jura Est, Champagnole, Nozeroy, Arbois, Poligny, Salins

Population : **42 966 hab.**
Nombre de communes : **119**

+ d'infos ?

Bac de tri : **2593 tonnes**
(60 kg/hab.)

Pour consulter notre
bilan détaillé :

Bac gris (OMR) : **7470,5 tonnes**
+ **37 t. détournées**
(175 kg/hab.)



Scannez-moi !



SICTOM du Haut-Jura

Population : **50 590 hab.**
Nombre de communes : **55**

+ d'infos ?

Bac de tri : **2770 tonnes**
(55 kg/hab.)

Pour consulter notre
bilan détaillé :

Bac gris (OMR) : **10 482 tonnes**
(207 kg/hab.)

Papier collecté : **143 tonnes**
(en apport volontaire) (3 kg/hab.)



Scannez-moi !

Population incluant les variations saisonnières :

Population : **57 618 hab.**
Bac de tri : **48 kg/hab.**
Bac gris (OMR) : **182 kg/hab.**

TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTÉ (ex-Communauté de C...)



• DÉCHÈTERIES
• RESSOURCERIES



Population : 5742 hab.

Nombre de communes : 27



Bac de tri : 432 tonnes
(soit 75 kg/hab.)



Bac gris (GMR) : 1347 tonnes
(soit 235 kg/hab.)

+ d'infos ?

Pour consulter notre
bilan détaillé :



Scannez-moi !

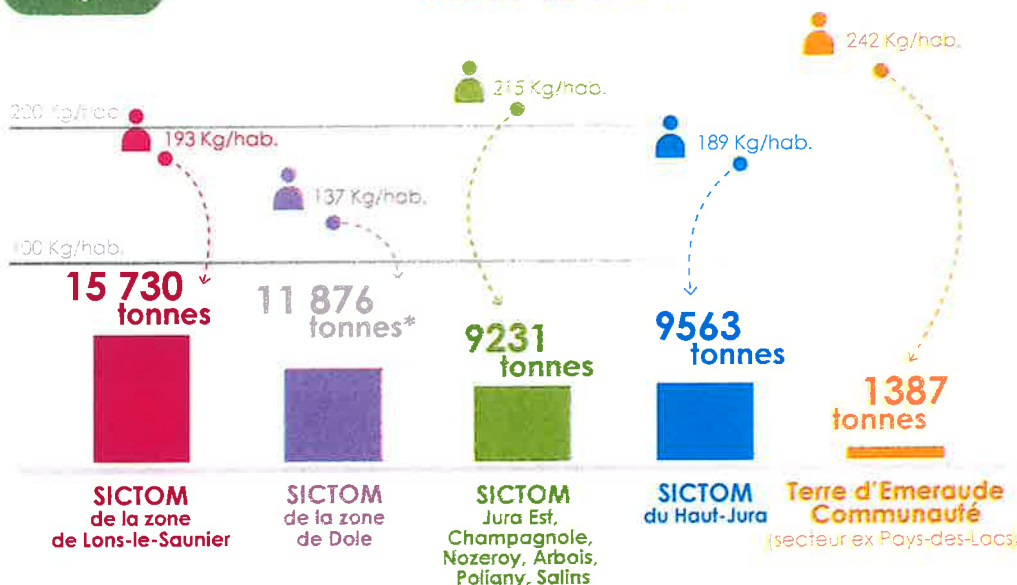
Période touristique :

N.B. : Le résultat en kg/hab. ne tient pas compte de l'affluence touristique estivale.



35 déchèteries dans le Jura

Les adhérents du SYDOM gèrent les déchèteries de leur territoire ainsi que la collecte du papier en point d'apport volontaire, le cas échéant.



*une partie des déchets verts du SICTOM de la zone de Dole sont directement dirigés à la composterie ou brûlés sans passer par les déchèteries.

TOTAL :
47 475 tonnes
(total hors verre et gravats cf p.11)

Les principaux déchets acceptés :



Bois



Déchets verts



Cartons



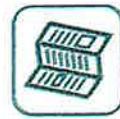
Tout-venant



Ferraille



Verre



Papier



Piles



DEEE



Textile



Plastique



Pneus



DDS



DEA



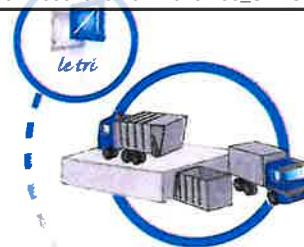
Gravats



Réutilisation Réemploi



Les stations de transfert



5 stations de transfert
gérées pour le compte du SYDOM
par les adhérents concernés

« Brevans

« Poligny

« Champagnole

« Morbier
Col de la Savine

« St-Claude

Grâce aux stations de transfert, la capacité des camions transportant les déchets est doublée pour les secteurs les plus éloignés du centre de traitement (CDTOM) situé à Lons-le-Saunier, limitant ainsi les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

» Station de transfert de BREVANS



BAC DE TRI : 3686 tonnes
dont **238 tonnes** détournées et triées à Dijon.



BAC GRIS (OMR) : 14 858 tonnes
dont **319 tonnes** détournées et traitées dans l'UVE de Dijon.

» Station de transfert de MORBIER-LA SAVINE



BAC DE TRI : 1096 tonnes



BAC GRIS (OMR) : 4017 tonnes

» Station de transfert de POLIGNY



BAC DE TRI : 1293 tonnes



BAC GRIS (OMR) : 3822 tonnes

» Station de transfert de ST-CLAUDE



BAC DE TRI : 1675 tonnes



BAC GRIS (OMR) : 6465 tonnes

» Station de transfert de CHAMPAGNOLE



BAC DE TRI : 1293 tonnes



BAC GRIS (OMR) : 3582 tonnes
dont **37 tonnes** détournées et traitées dans l'UVE de Pontarlier.



Le tri pour recyclage

Envoyé en préfecture le 17/11/2022
 Reçu en préfecture le 17/11/2022
 Affiché le
 ID : 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE



TOUS LES EMBALLAGES DANS LE DAC DE TRI! **LE TRI SIMPLE**



Le centre de tri est exploité par la société SUEZ qui sous-traite le tri manuel au Groupe DEMAIN Environnement.

14 876 tonnes issues de la collecte sélective (bac de tri)

ISO 9001 QUALITE	ISO 14001 ENVIRONNEMENT	ISO 18 001 SANTÉ-SECURITÉ	ISO 50 001 MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE
----------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------	--

PAPIER 6140 t. (boîte à chaussures, boîte pour produits ménagers, etc.) + **Papier conteneurs PAV 1418 t.**
Papier déchèterie + épaves + oses 1237 t. } **8795 t. (TOTAL papiers)**

ELA 274 t. (boîte alimentaire) + **Carton déchèterie 2790 t.**
CARTON 2685 t. (emballage alimentaire) + **Carton ressource (OASIS+ALCG) 1137 t.** } **6612 t. (TOTAL cartons)**

ACIER 681 t. de collecte sélective + **Acier incinéré UVE 1254 t.** } **1935 t. (TOTAL acier)**

ALUMINIUM 71 t. de collecte sélective + **Aluminium incinéré UVE 88 t.** } **156 t. (TOTAL aluminium)**

DEEE 55 t. (provenant des erreurs de tri et locaux OASIS) + **DEEE (déchèteries + OASIS) 2161 t.** } **2216 t. (TOTAL DEEE)**

REFUS 3724 t. **Alerte sur les erreurs de tri : 13,9 Kg par habitant**

PET clair 684 t. (VALORPLAS)

FLUX DÉVELOPPEMENT 522 t. (dont PET coloré) (VALORPLAS)

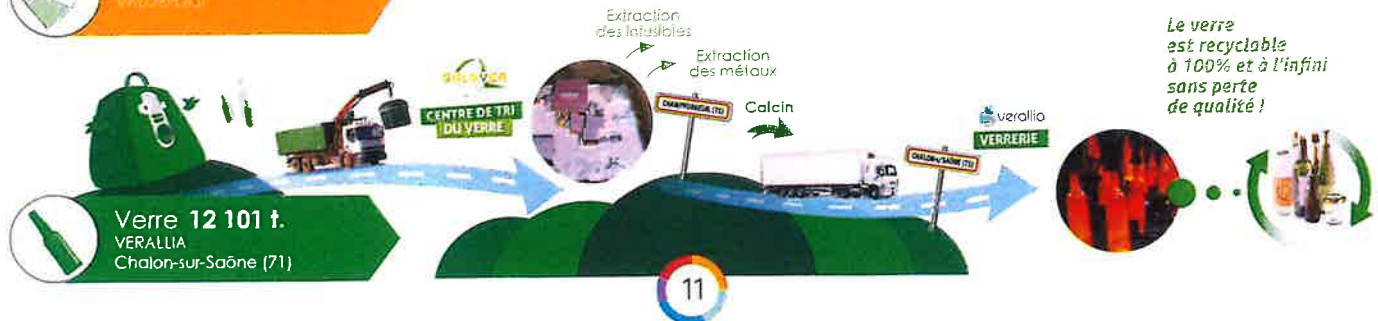
PEHD 641 t. (VALORPLAS)

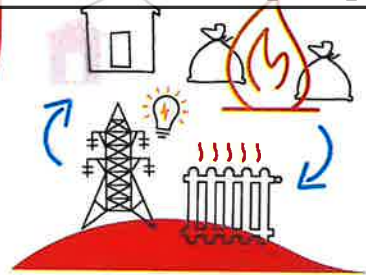
FILM PLASTIQUE 377 t. (VALORPLAS)



PRIX DU TRI DES RECYCLABLES :

- De bonne qualité : 32 €/tonne
- De qualité moyenne : 64 €/tonne
- De mauvaise qualité : 96 €/tonne





48 870 tonnes
 de déchets collectés
 via les bacs gris

Un geste en + :
LE COMPOSTAGE
 = 30%
 de biodéchets récupérables !

39 331 t.
 ont été incinérées
 à Lons-le-Sauvier
 (hors médicaments non utilisés)
 soient **80%**

RECYCLAGE DES MÉTAUX INCINÉRÉS :
 1254 tonnes (acier)
 85 tonnes (aluminium)

TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :
 128 € /tonne



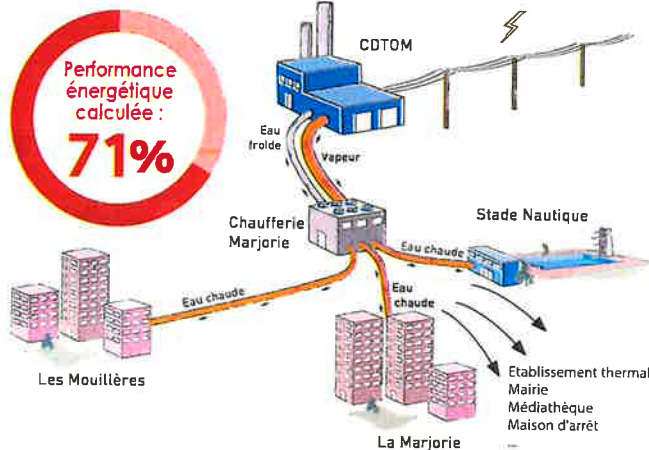
9043 t.
 de fines organiques compostées
 par Lelédy compost

356 t. incinérées
 hors département
 (Besançon + Sertrid)

99 t. de CSR
 (Combustible Solide de Récupération)
 = Tri optique des plastiques
 extraits des Ordures Ménagères

41 t.
 = MNU
 (médicaments non utilisés)

La valorisation énergétique



Performance énergétique calculée :
71%

Energie dégagée :
98 433 MWh

- 27 660 MWh « thermiques » (vapeur vendue au réseau de chaleur de Lons-le-Sauvier)
- 4419 MWh « électriques » (électricité vendue à EDF)
- 13 172 MWh chauffage au CDTOM

ZoOm



Le 1^{er} novembre dernier à 19h40, le chef de quart, seul dans la salle de commande, entend la détonation et sent l'onde de choc d'une violente explosion.

Il prévient ses collègues d'astreinte avant de se rendre sur place où il intervient contre un départ de feu. L'installation est immédiatement arrêtée.

En présence d'un feu couvant - la masse de déchets chauds tombés sous la grille du four - le personnel d'astreinte passe la nuit à surveiller les installations.

Le 2 novembre à 8h00 la marche à suivre est définie à l'issue d'une réunion de crise. Les autorités sont informées sans attendre.

Il faut plusieurs heures pour éteindre le feu avec les robinets d'incendie armés, puis quelques heures avant de pouvoir approcher et constater les dégâts.

Comme l'a rapporté la presse, l'ogive d'un obus est découverte dans les débris carbonisés.

Suite à la visite des principaux fournisseurs d'équipements et aux premières réparations, l'usine redémarre le 4 novembre.

Entre novembre et janvier des fuites successives provoquent des arrêts, conduisant à décider d'une inspection approfondie fin janvier 2022.

Au terme de cette inspection, qui montre l'ampleur des dégâts sur l'installation, JURALIA et le SYDOM consacrent le 1^{er} semestre 2022 à la préparation d'un arrêt long, d'août à mi-novembre, permettant de remplacer les équipements endommagés pour redémarrer dans de bonnes conditions.

On ne peut que lancer un nouvel appel à la responsabilité et répéter qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas jeter n'importe quoi dans les poubelles.

Ni dans les ordures ménagères, ni encore moins dans les bacs et conteneurs de tri, partiellement triés à la main par les opérateurs.



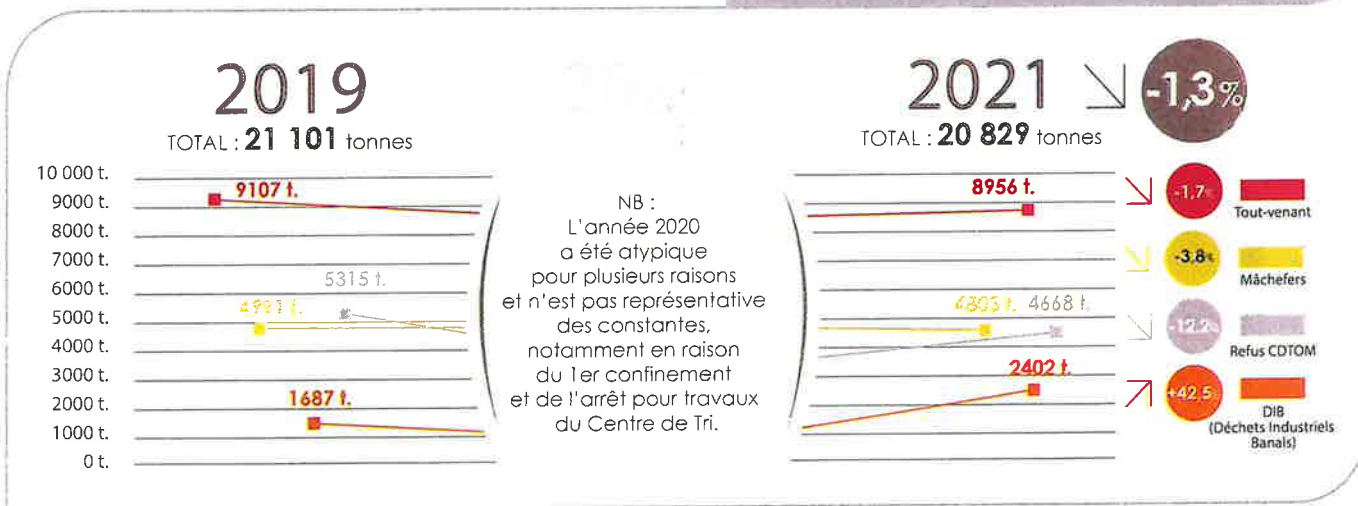
Le centre de stockage

Envoyé en préfecture le 17/11/2022
 Reçu en préfecture le 17/11/2022
 Affiché le
 ID : 039-213904345-20221028-136_SYDOM_2021-DE



Le Centre de Stockage du Jura (CSJ) est une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation et au contrôle de l'Etat, c'est l'un des derniers maillons de la chaîne de traitement des déchets ménagers et assimilés du Jura. Le site a ouvert en avril 1998.

TONNAGES DE DÉCHETS ENTRANTS : (en tonnes)



MÂCHEPERS

6659 tonnes sortantes pour valorisation.

Les mâchefers issus de l'usine d'incinération, stockés sur la plate-forme de valorisation indépendamment des autres déchets ultimes.

PAPIERS COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE

3289 tonnes entrantes
3312 tonnes transportées pour recyclage à la papeterie NORSKE-SKOG de Golbey (88)

GESTION DU BIOGAZ

1 229 476 m³ de biogaz captés et **valorisés à 79.6%** dans l'unité de valorisation.



EAUX DE RUISSELLEMENT

135 132 m³ d'eaux de ruissellement collectées et rejetées au milieu naturel en 2021. Rejets conformes aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral.

TOTAL DES ARRÊTS DE L'UNITÉ EN 2021 :

31 heures dont 17 heures d'arrêt volontaires lors des opérations de maintenance soit **99,6 %** de disponibilité.

TRAITEMENT DES LIXIVIATS

5629,4 m³ évacués pour traitement à la station d'épuration SETEO à St-Appolinaire.
2321,4 m³ traités in situ par l'évapo-concentrateur.



Le budget du SYDOM

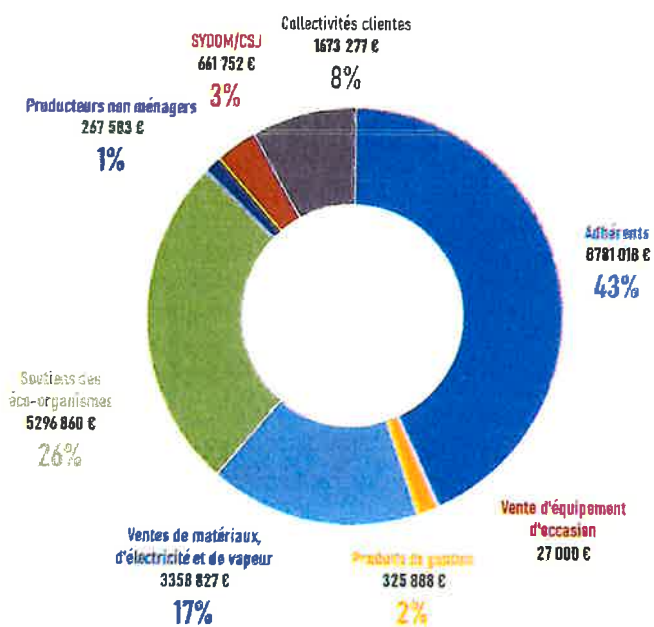
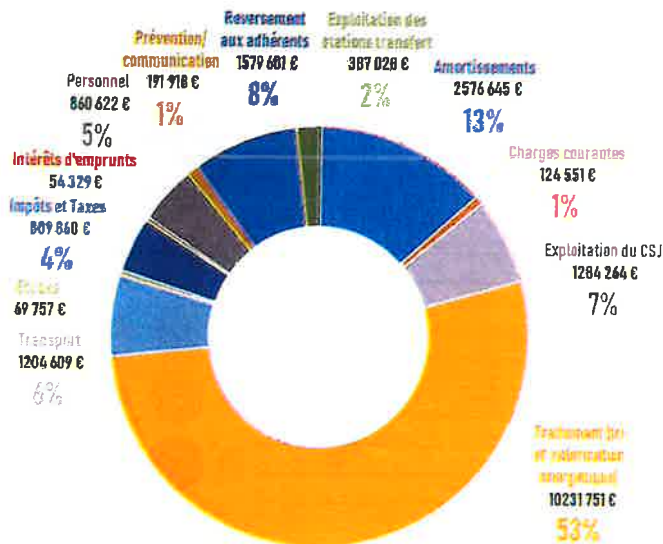


Compte administratif - exercice 2021
NB : dépenses et recettes de l'exercice uniquement

1 LE FONCTIONNEMENT

Dépenses Totales
19 374 936 €

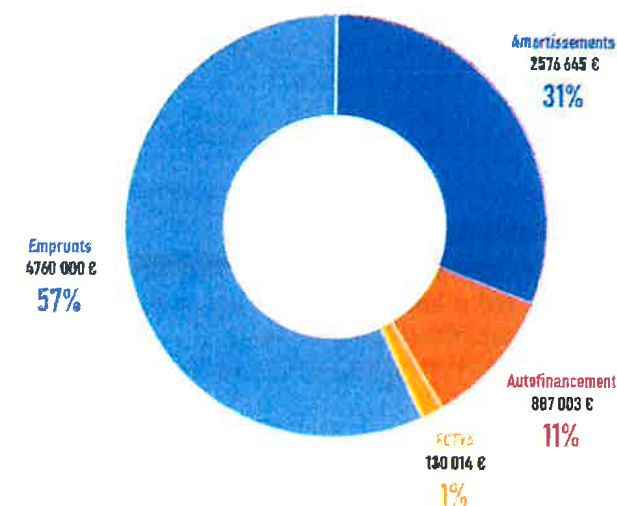
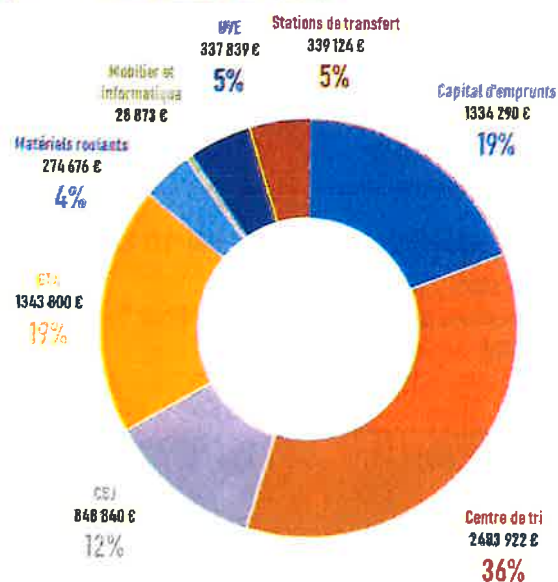
Recettes Totales
20 392 204 €



2 LES INVESTISSEMENTS

Dépenses Totales
6 991 364 €

Recettes Totales
8 353 662 €



+ d'infos ?

Pour consulter notre bilan détaillé :

Le compte administratif détaillé du SYDOM du Jura est disponible sur simple demande !

Scannez-moi !



PRINCIPALES PRESTATIONS 2021



d'un montant supérieur à 500 000 € :

	PRESTATAIRE	Montant TTC	Evolution 2021/2020
Exploitation de l'UVE	JURALIA (filiale de VEOLIA)	4 180 968 €	+3,9 %
Exploitation du Centre de tri	SUEZ (titulaire)	2 097 682 €	-6.6 % ⁽¹⁾
Exploitation du Centre de tri	DEMAIN ENVIRONNEMENT (sous-traitant)	1 928 578 €	58.5 % ⁽¹⁾
Traitement des fines organiques	LELEDY Compost	1 064 275 €	+3 %
Transporteur principal	MAUFFREY	807 734 €	+1.6 %

(1) Exploitation du centre de tri : nouveau marché 2020-2024, nouvelle répartition titulaire/sous-traitant

d'un montant compris entre
100 000 et 500 000 € :

Collecte du verre	MINERIS	423 174 €	-1.7 %
Traitement des lixiviats	SETEO	358 585 €	+234 %*
Collecte du verre	SICTOM de Dole	164 111 €	-1.8 %
Exploitation Station de transfert de Brevans	SICTOM de Dole	147 440 €	-0.6 %
Stockage des REFIOM	SUEZ Minerals	129 836 €	+1.4 %
Exploitation stations de transfert de Champagnole et Poligny	SICTOM de Champagnole	111 000 €	0 %
Exploitation stations de transfert de La Savine et St-Claude	SICTOM du Haut-Jura	109 499 €	0 %

* En raison d'une contrainte réglementaire qui interdit de traiter les lixiviats à la station d'épuration de Montmorot.

TOTAL DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

11 522 883 €

RECETTES DES COLLECTIVITÉS CLIENTES DU CENTRE DE TRI



Agglomération de Bourg-en-Bresse	1 224 150 €
SIVOM du Louhannais	346 122 €
Haut-Bugey Agglomération	56 037 €
CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon	50 729 €



SOUTIENS DES ECO-ORGANISMES

	OBJET	Montant perçu	Evolution 2021/2020
CITEO (emballages et papier)	Tous soutiens confondus	4 686 388 €	-9.8 % ⁽²⁾
Eco-Mobilier (éléments d'ameublement)	-	3 743 €	-
ECODDS (déchets diffus spécifiques)	Soutien DDS	28 140 €	0 %
OCAD3E - Ecosystem (déchets électriques et électroniques)	Soutien DEEE	175 371 €	-13.6 % ⁽³⁾
ECO TLC - Refashion (textiles, linges et chaussures)	Soutien TLC	17 462 €	0 %

(2) CITEO : rectification comptable

(3) OCADEEE : rectification comptable

DES QUESTIONS SUR :

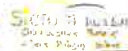
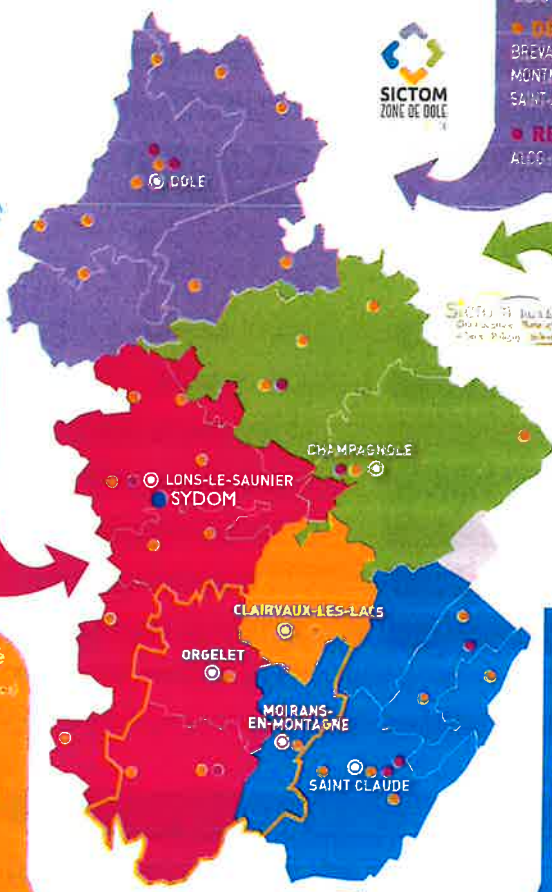


Les tournées de collecte, les déchèteries, les bacs ?



Ban

Contactez votre service de COLLECTE :



SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier

13 ZAC Les Toupes - 39570 Montmaroi
Tél : 03 84 86 16 16
accueil@sictomlons.fr

DECHETERIES :
ARINTHOD - BEAUFORT - BLETTERANS - CHAUMERGY
DOMBLANS - MESSIA-SUR-SORNE - ORGELET - PERRIGNY
SAINT-AMOUR - SAINT-JULIEN - SELLIERES

RESSOURCERIE :
OASIS / LONS-LE-SAUNIER

www.sictom-lons-le-saunier.fr

SICTOM de la zone de Dole

22, allée du Bois - 39100 Brevans
Tél : 03 84 82 56 19
sictom-de-la-zone-de-dole@wanadoo.fr

DECHETERIES :
BREVANS - CHAUSSIN - DAMPIERRE - DOLE
MONTMIREY-LE-CHATEAU - MONT-SOUS-VAUDREY
SAINT-AUBIN - SAUGNEY - TAVAux - VILLERS-FARLAY

RESSOURCERIES :
ALOG - DOLE / COOP AGIR (INTERFRINGUE) - DOLE

www.sictomdole.fr

SICTOM Jura Est, Champagnole, Nozeroy, Arbois, Poligny, Salins

8, rue Michel Bérard
39300 Champagnole
Tél : 03 84 82 06 64
sictom-jurapagnole@wanadoo.fr

DECHETERIES :
ARBOIS - BRADON - CHAMPAGNOLE
MIGNOVILLARD - POLIGNY

RESSOURCERIES :
ALOG - CHAMPAGNOLE - POLIGNY

www.sictom-juraest.fr

Terre d'Émeraude Communauté
(à partir de juin 2020 pour la partie de l'ex-Communauté de Communes du Pays des Lacs)

Siège : 4, chemin du Quai - 39270 Orgolet
Info collecte : 12, rue Saint-Roch
39190 Clairvaux-les-Lacs
Tél : 03 84 26 23 33
dechetes@terredemeraude.fr

DECHETERIE :
CLAIRVAUX-LES-LACS (BOISSIA)

RESSOURCERIE :
RECYCLERIE PETITE MONTAGNE - ARINTHOD

www.collecte-terredemeraude.fr

SICTOM du Haut-Jura

2, chemin de la soule - ZI plan d'acier
39200 Saint-Claude
Tél : 03 84 45 52 98
secretariat@sictomhautjura.fr

DECHETERIES :
LES ROUSSES - LONGCHAUMOIS - MOIRANS-EN-MONTAGNE
MORBIER - SAINT-CLAUDE - SAINT-LUCIEN - SEPTMONCEL

RESSOURCERIES :
ALCG - MORBIER
ASSOCIATION SAINT-MICHEL LE HAUT, EMMAUS - SAINT-CLAUDE

www.sictomhautjura.fr

DES QUESTIONS SUR :



Le traitement, le tri, la prévention des déchets, les visites, les animations ?

Contactez votre syndicat de TRAITEMENT, le SYDOM du Jura :



Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères (CDTOM)
350, rue René Maire - Zone Industrielle
39000 LONS-LE-SAUNIER
TÉL. 03 84 47 44 41
E-Mail : info@letri.com



Nouveau site, nouvelles ressources !

Scannez-moi !

